

Séance du jeudi 11 avril 2024

Date de la convocation: 08/04/2024

**Membres en
exercice : 14**

Présents : 9

Votants: 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

**L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,**

Présents : Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT,
Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY,
Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Jean-Jacques DEBIEVE par Michèle MATHIEU,
Emilie KONNERT par Annick IENZER

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Richard DETHYRE, Barbara
LOUCHART

Absents:

Vote du compte administratif - ass Châtel - (D 2024 017)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BOISSIERE Joël

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par MAGUET Olivier après s'être fait
présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice
considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		57 521.31		19 151.29		76 672.60
Opérations exercice	19 040.12	8 139.18	10 385.55	19 523.91	29 425.67	27 663.09
Total	19 040.12	65 660.49	10 385.55	38 675.20	29 425.67	104 335.69
Résultat de clôture		46 620.37		28 289.65		74 910.02
Restes à réaliser						
Total cumulé		46 620.37		28 289.65		74 910.02
Résultat définitif		46 620.37		28 289.65		74 910.02

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de
gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de
roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux
différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CHÂTEL-CENSOIR, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Joël BOISSIERE

Le Maire

Olivier MAGUET
